



ACTIVITES PASTORALES 5^{ème}

Paris, le 30 juin 2021

Madame, Monsieur,

En lien avec le projet pédagogique et pastoral de l'Etablissement ouvert sur la vie et la connaissance de l'autre, et dans le prolongement de ce que votre enfant a vécu en 6^{ème}, nous proposons aux élèves de 5^{ème} :

- un **parcours de catéchèse** (temps de réflexion, de partage et de prière) ;
- un **temps d'éducation humaine et spirituelle (culture religieuse)** obligatoire est proposé à tous les élèves dans leur emploi du temps.

Les élèves sont, par ailleurs, invités à la messe célébrée chaque mardi à 12h40 à la chapelle de l'Etablissement et préparée par des élèves catéchisés.

Enfin, en lien avec les prêtres de la paroisse Sainte-Anne de la Butte-aux-Cailles, les élèves qui le souhaitent pourront se préparer au Baptême, à la Première Communion ou à la Profession de Foi.

En espérant répondre à votre attente, nous vous prions, Madame, Monsieur, de croire en notre entier dévouement,

R. BERGONIER
Directeur-Coordinateur

l'Equipe pastorale

V. SARRAZIN
Responsable Collège



Merci de remettre ce document le jour de la rentrée le **JEUDI 02 SEPTEMBRE 2021** au Professeur principal

Inscription à la catéchèse niveau 5^{ème} / Participation aux temps forts

Madame, Monsieur

souhaite que leur enfant

(NOM et prénom de l'enfant)

5^{ème}

- participe, en plus du temps de culture religieuse (EHS), à un temps de catéchèse prévu dans l'emploi du temps, aux temps forts (4 messes et chemin de croix) à l'église Sainte-Anne de la Butte aux Cailles.

Je désire que mon enfant prépare :

- Son Baptême
- Sa Première Communion
- Sa Profession de Foi

Merci de joindre son certificat de baptême* ou la photocopie de toutes les pages (parents et enfant) de votre livret de famille catholique

- ne participe pas à un temps de catéchèse.

Signature du responsable légal :

Signature du jeune :

Pour information, les célébrations ont lieu sur des temps banalisés. Les élèves qui n'y participent pas sont invités à vivre des temps de réflexion accompagnés par un enseignant.

* Pour obtenir un certificat de baptême, contactez la paroisse dans laquelle votre enfant a été baptisé en indiquant la date de son baptême.